

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE POUR ELECTRICIENS - B1/B1V - B2/B2V - BC - BR

Formation Initiale



DUREE

3 jours – 21 heures

OBJECTIFS

- Être capable d'exécuter en sécurité des opérations électriques en application du Recueil d'Instructions Générales de Sécurité Électrique approuvé par l'Administration
- Être habilité B1/B1v et/ou B2/B2v et/ou BC et/ou BR selon la norme NF C 18-510

POUR QUI

- Personnel (électricien, technicien de maintenance, installateur, ...) devant effectuer des opérations d'ordre électrique

PREREQUIS

- Posséder obligatoirement des compétences techniques en électricité
- Être obligatoirement muni des EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants, ...)

EFFECTIFS

4 à 8 participants

PEDAGOGIE

Apports théoriques.
Formation pratique et opérationnelle.

MOYENS D'ENCADREMENT

Électrotechniciens/Formateurs spécialisés en sécurité électrique

LIVRABLES

Livret de formation

EVALUATION

- Épreuve écrite : QCM
- Épreuve pratique : mises en situation en fonction des opérations confiées.

VALIDATION

Attestation de fin de formation.

VALIDITE

Périodicité à définir avec l'employeur. Une périodicité de 3 ans maximum est recommandée par la norme NF C 18-510.

PROGRAMME

I. MODULE TRONC COMMUN

- Les grandeurs électriques (rappels)
 - o L'électricité : rappel des notions élémentaires
 - o Les noms et les limites des domaines de tension
 - o Les zones d'environnement et leurs limites
 - o Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites
 - o Les dangers de l'électricité et les effets du courant sur le corps humain
- Analyse générale des règles de sécurité suivant la norme NF C 18-510
- Les appareillages en basse tension et les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages
 - o Les équipements de protection collective et leur fonction
 - o Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Incidents et accidents sur les ouvrages électriques
 - o La conduite à tenir en cas d'accident électrique
 - o La conduite à tenir en cas d'incendie électrique

II. MODULE SPECIFIQUE (B1, B1V, B2, B2V, BR OU BC : INTERVENTIONS ET TRAVAUX ELECTRIQUES EN BT)

- Les travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT
 - o Appareils électroniques amovibles et portatifs à main
- Rôles des différents intervenants
 - o Obligations de l'exécutant électricien
 - o Obligations du chargé de travaux
- La consignation : mise en sécurité d'un circuit et vérification d'absence de tension
 - o L'identification de l'installation électrique
 - o La séparation de l'alimentation
 - o La condamnation des organes de commande
 - o La vérification d'absence de tension
 - o La Mise à la Terre et en Court-circuit (MALT)
- Les interventions BT d'entretien, de dépannage, de remplacement et de raccordement
- Établissement des documents de sécurité
 - o Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention

III. TRAVAUX PRATIQUES

- Mise en application de procédures de consignation sur armoire électrique pédagogique et/ou sur installations propres à l'établissement (manipulations, montage/remontage de matériels électromécaniques - manipulations, contrôles, essais de matériel de protection individuelle homologué NF (visière anti-UV, gants, ...))

IV. ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Le niveau d'habilitation est déterminé par le formateur en accord avec l'entreprise et selon la qualification et le niveau du stagiaire.



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com